



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 51000

Texte de la question

M. Jacques Brunhes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de préparation de la rentrée scolaire 1997. Sur la seule première circonscription des Hauts-de-Seine, trois fermetures de classes sont envisagées dans le primaire à Gennevilliers, cinq à Colombes, et une à Villeneuve-la-Garenne. Ces trois communes aux populations déjà pourtant durement fragilisées par la crise, et qui devraient bénéficier d'un soutien spécifique en matière scolaire, si l'on en croit les discours sur la « politique de la ville », sont néanmoins pénalisées. Sur le plan national et selon des chiffres récemment publiés, il apparaît que 686 suppressions de postes d'instituteurs sont d'ores et déjà programmées pour la prochaine rentrée. Ce chiffre est en augmentation de près de 200 par rapport à celui qui avait été affiché par la loi de finances 1997, et qui avait déjà suscité beaucoup d'émotion auprès des enseignants et de leurs organisations syndicales. Mon groupe s'en était alors fait l'écho. Le Gouvernement veut donc maintenant aller plus loin, prévoyant également au passage la suppression de 200 congés de mobilité, de 1 700 postes de professeurs stagiaires et de 500 postes de cycles préparatoires au concours. Or, « la baisse démographique » qui « justifierait » ces coupes claires ne représente que 0,15 élève par classe dans le premier degré. Il serait pourtant urgent dans le primaire, d'abaisser partout à vingt-cinq élèves les effectifs par classe, et d'assurer l'accueil de tous les enfants de deux ans dont les parents souhaitent la scolarisation. Cela exigerait la création de 14 000 emplois de professeurs des écoles. Nous en sommes bien loin. Le second degré n'est pas mieux loti si l'on en juge par la tendance généralisée à la baisse des dotations horaires globales. Dans les Hauts-de-Seine cette baisse se traduit par onze postes en moins dans les lycées et quatorze dans les LEP. De leur côté, les collectivités locales ont également quelques raisons de nourrir des inquiétudes après la chute de 11,5 %, pour la deuxième année consécutive, des crédits affectés aux zones d'éducation prioritaire. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour que la rentrée scolaire 1997 puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51000

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1990